

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18062084

MONITEUR BELGE

09-04-2018

BELGISCH STAATSBLAZ

30 MARS 2018

Depose au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le

Grefte

Le greffier

N° d'entreprise : 0472.490.067

Dénomination

(en entier) : **AGRIBIO**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Siège : 5370 HAVELANGE, Buzin 5

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Elections statutaires

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2018

A l'unanimité le conseil décide de nommer au mandat de président du conseil d'administration le Baron Raymond Vaxelaire, qui déclare accepter cette fonction.

A l'unanimité le conseil décide de nommer au mandat d'administrateur délégué le Baron Bruno Greindl, qui déclare accepter cette fonction.

A l'unanimité le conseil décide de nommer au mandat d'administrateur délégué Christophe Portier, qui déclare accepter cette fonction.

Le conseil décide de nommer au mandat d'administrateur Juan de Hemptinne, qui déclare accepter cette fonction.

Le conseil décide de nommer au mandat d'administrateur Guillaume van Rijkvorsel, qui déclare accepter cette fonction.

Les administrateurs sont nommées pour une durée de quatre ans, prenant cours ce jour.

Les mandats des administrateurs sont exercés à titre gratuit à l'exception du mandat de Monsieur Christophe Portier suivant une convention de mangement.

Le conseil d'administration valide tous les actes qui ont été posés durant la période qui court du 1^{er} février 2016 à ce jour.

Christophe Portier,
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/04/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature